

## Validation 1er année Droit

Par **keliane**, le **03/07/2014** à **19:51**

Bonsoir, je suis actuellement en 1er année d Droit et j'aurai aimé avoir des renseignements sur les procédures de délibération du jury..

En ne validant qu'un des 2 semestres cette année j'ai obtenu une moyenne de 9,6, j'ai repassé au rattrapage qu'une seule matière et en faisant tout les calculs avec les coefficients, il me faudrait pour passer en 2eme année un 7/20..

J'aurai voulu savoir si les membres du jury au moment des délibérations ont connaissances des moyennes de l'étudiant ? Et si ils donnent une décision en connaissance de causes .. (en faisait les calculs un 6/20 à l'épreuve de rattrapage me ferait un 9,98 de moyenne) Et donc leur arrive t-il d'être indulgent lorsqu'il manque que 0,1 à l'étudiant pour passer ?

Ou bien est ce que non pas du tout. Merci d'avance :)

Par **Yn**, le **04/07/2014** à **09:59**

Salut,

De mon expérience, les jurys étudient les dossiers à partir de 9,90, voire 9,85. Il n'y a vraiment aucune règle, c'est étudiant par étudiant.

Généralement, le jury se base sur les matières majeures/fondamentales, c'est-à-dire que si tu as des notes passables dans celles-ci, tu seras probablement relevé.

Par contre, si les matières mineures cachent des notes catastrophiques en majeures, tu ne seras jamais rattrapé.

Par **Jide**, le **04/07/2014** à **13:58**

Salut Yn,

j'ai obtenue 9.95 de moyenne, pense tu que, avec des notes moyennes en majeures/fondamentales ( deux 8, un 10, un 11 et un 12) sauf un échec ( 4 en droit civil ) ai-je des chances que le jury valide finalement mon année ?

Par **keliane**, le **05/07/2014** à **12:18**

Merci Yn,

Tu me rassures un peu, j'ai au dessus de la moyenne à tout mes travaux dirigés (TD), je garde espoir !